

90/92 Boulevard Anatole France
93206 SAINT-DENIS CEDEX

Mardi 06 décembre 2005 à 14h30 à l'UA CHANTIER

☎ 01 48 09 21 45
📄 01 55 87 26 91
✉ secretariat@paristt.com

1. Championnat masculin - D3 poule Y - 3^{ème} Journée - Paris IX 8/EP 15 6

Réclamation non suivie. Les certificats médicaux ont été vérifiés.

2. Championnat masculin - 3^{ème} Journée - JUMP/Paris 13 TT

- Faute de JUMP : 3 tables au lieu de 4

- Faute de Paris 13 TT : arrivée en retard

Décision : application du règlement régional, résultats entérinés

3. Problèmes de règlements

voir avec Denis BUREAU

Les nouveaux règlements 2005/2006 ne sont pas écrits et diffusés.

Philippe LAINE demandera des explications à la Ligue.

Présent	P	A	E
Assiste			
Excusé			
Martine BESSON	P		
Philippe LAINE	P		
Daniel CLERC	P		
Marie-José GUILLEN	P		

4. Problème des horaires des gymnases à Paris

Le club recevant peut décider de jouer sur 4 tables.

5. Horaires du championnat départemental féminin

Le forfait pourra être demandé à partir de 30 minutes de retard après le début officiel de la rencontre:

- 20h30 le mercredi
 - 15h30 le samedi (cas spécifique pour la JAM: début rencontre à 14h30, forfait à 15h00)
- si 2 joueuses présentes, la rencontre peut commencer. La joueuse absente à l'appel de son nom sera déclarée WO et pourra jouer les parties restantes.
- A partir du moment où la rencontre est commencée, le forfait ne peut pas être demandé. Le résultat sur table est enregistré.
- Paris IX / EP 15 en PR féminine : résultat enregistré

6. Proposition sur le Championnat des Jeunes

- Au cours d'une même journée, un joueur ne pourra jouer que dans une seule catégorie.
- A chaque phase, une équipe ne pourra comporter qu'un seul joueur ayant opéré dans une équipe de n° inférieur.

Philippe LAINE

Martine BESSON